

# Condamner par l'image à l'époque moderne

Rendez-Vous de l'Histoire n°21

Université, Salle 004

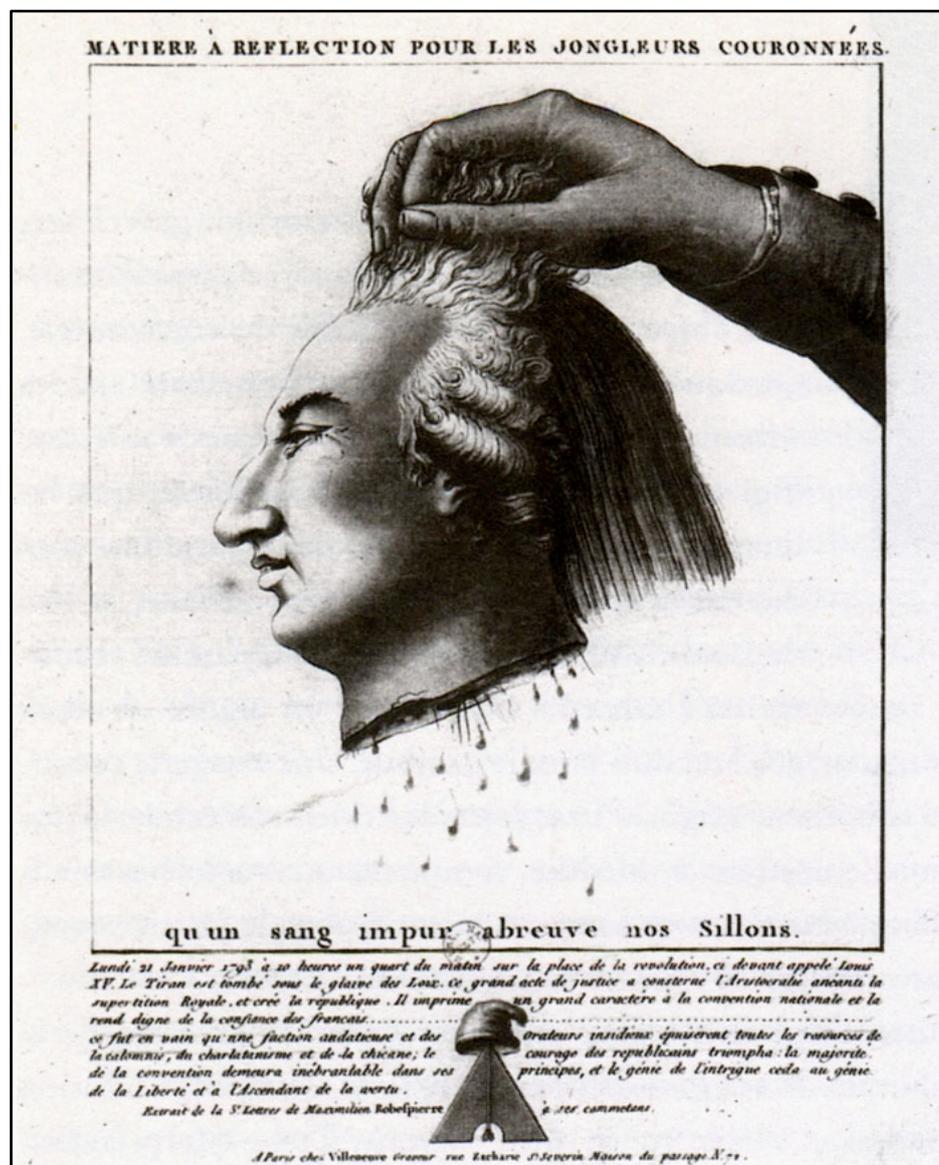
Vendredi 12 octobre 2018.

**Isaure Boitel**, CHSSC, MFC à l'Université Amiens, spécialiste de l'image et des images satiriques notamment au XVII<sup>e</sup> siècle. Sa thèse : <http://www.theses.fr/2014PA080047>

[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=RHMC\\_643\\_0181](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RHMC_643_0181)

<https://www.youtube.com/watch?v=rQISmS-DWWU>

Comment les placards, les jeux de cartes et les caricatures circulant en Europe dès la première modernité sont-ils devenus des médias privilégiés des luttes politiques, idéologiques ou confessionnelles ?



Gravure de 1793 représentant la tête décapitée de Louis XVI, attribuée à Villeneuve (graveur ou imprimeur?).

**Légende en haut** : MATIERE À REFLECTION POUR LES JONGLEURS COURONNÉS.

**Légende en bas** : Qu'un sang impur abreuve nos sillons.

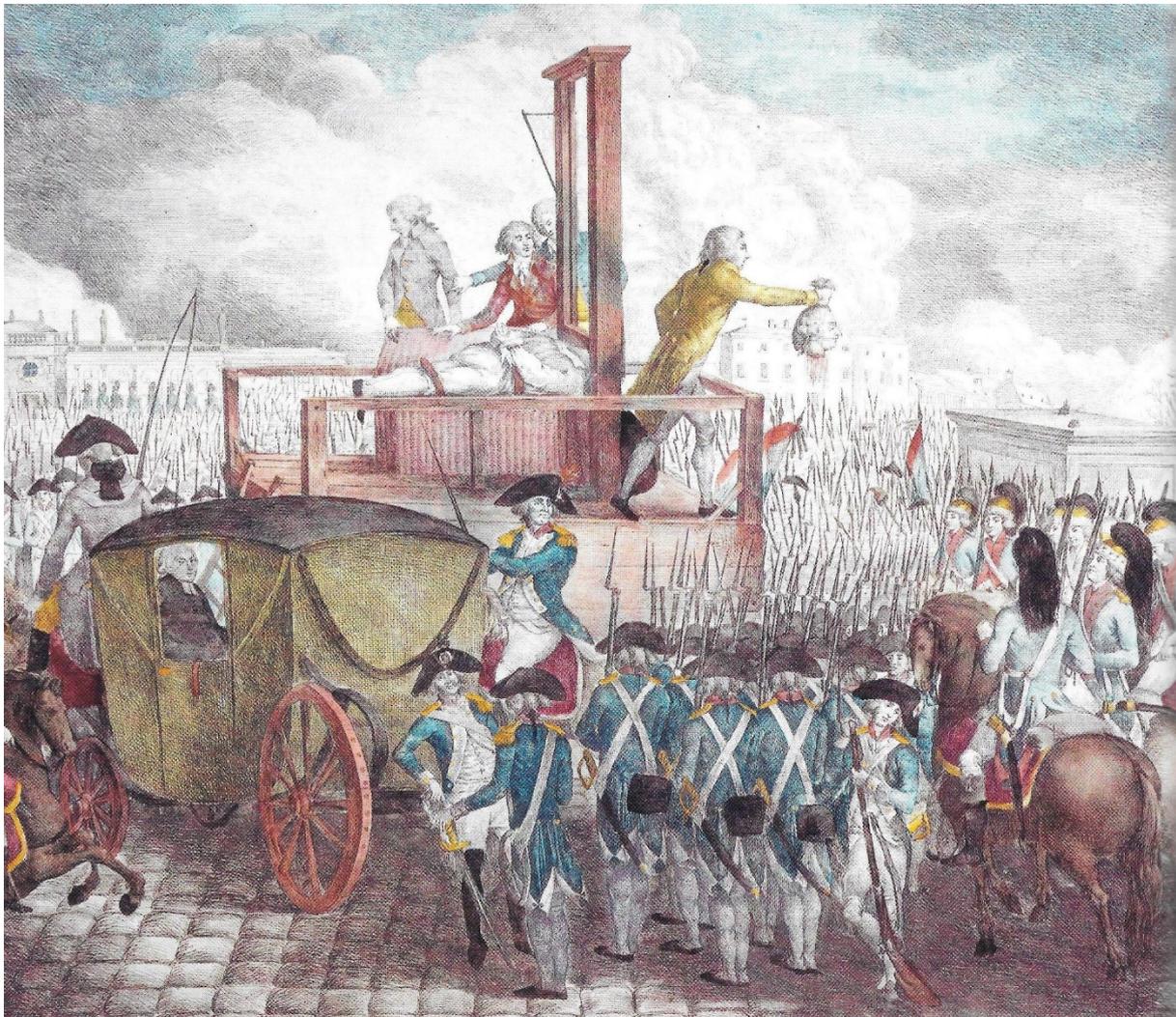
## Image de la tête coupée de Louis XVI

Le texte sous l'image rappelle que Louis XVI est « tombé sous le glaive des lois » le 21 janvier 1793 à dix heures. Suit un extrait d'un discours de Robespierre sur la mort du « tyran ».

Illustration fameuse (toutes les personnes qui s'intéressent un peu à l'histoire révolutionnaire ont dû la rencontrer, reproduite dans des livres), montrant la tête décapitée de Louis XVI brandie par une main (celle du bourreau, de toute évidence). Du cou coupé, le sang tombe en gouttes. Sous cette image frappante s'étale la phrase célèbre « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ». Le dessin est paru peu après l'exécution de Louis XVI (21 janvier 1793).

A ce moment on ne dit plus Louis XVI, mais Louis Capet. Puisque sa famille est celle des Capétiens, les révolutionnaires l'ont affublé d'une sorte de nom de famille inventé pour la circonstance (à ce compte-là, Louis Bourbon aurait été plus exact puisqu'il appartient à la branche de ce nom de la lignée des Capétiens)...

→ puissance, portait devenu icône. Cette image de condamné cherche autant à donner un portrait fidèle à Louis que le condamner. Image à la fois descriptive et militante, trophée de guerre et tête de méduse. En effet, cette image a été mise en rapport par des historiens de l'art comme **Daniel Arasse** avec l'image célèbre de la Gorgone, monstre mythologique dont le regard avait la capacité de pétrifier, tenue à bout de bras par le héros qui l'a tuée, Persée.



**Louis XVI, roi de France, est exécuté place de la Révolution à Paris**

Le bourreau présente sa tête à la foule parisienne, le 21 janvier 1793.

Anonyme, *Exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793*, gravure colorisée, musée Carnavalet, Paris.

## Une autre façon de condamner Louis XVI c'est de la caricaturer en cochon



### Le roi cochon

*La famille des cochons ramenée à l'étable*, estampe, 1791. Paris, BnF.

Cf. Les travaux d'[Annie Duprat](#) notamment DUPRAT Annie, *Les Rois de papier. La Caricature de Henri III à Louis XVI*, Paris, Belin, 2002, 367 p.

Il existe également des images antérieures à la fuite de Louis XVI comme c'est le cas dans la caricature ci-dessous.



« Ah ! le maudit animal », De Vinck 3990. (Les rois de papier, BELIN)

Ici, le cadre est rural, un paysan pousse Louis XVI dépeint en cochon. L'analogie avec le cochon vient du fait que le porc est un animal familier et nourricier et qu'il a l'habitude de dévorer des déchets comme le roi pour le caricaturiste. La physionomie naturelle du roi facilite l'assimilation. L'humour réside dans la zoomorphisation du

souverain mais aussi à l'inversion du pouvoir (c'est le paysan qui a même un bâton c'est lui qui a le pouvoir). La légende renforce le tout. Comment le paysan peut-il s'en séparer sinon en le tuant. Les conditions sont totalement favorables

Ces caricatures ont deux ans d'intervalles avec la toute première de la tête coupée. Deux procédés sont utilisés : d'un côté la **tétanie** (l'horreur, le sang) et de l'autre **l'humour** pour faire sourire → transformation du corps en espérant dévoiler la figure du souverain criminel. Cette attention au corps du personnage est un procédé récurrent.

**L'image a ainsi une portée critique, une portée politique.** L'intervenante a ainsi écarté toutes les condamnations qui portaient sur un collectif (exclusion justifiée car c'est très différent d'attaquer une personne ou un collectif). Par ailleurs plusieurs œuvres satiriques ont été commanditées par les autorités en place.

Cela permet de mettre en évidence, une même grammaire visuelle. Alors même qu'à l'époque moderne, la circulation des nouvelles et des faits divers n'était pas la même qu'aujourd'hui, les fonds d'archives abondent. Ce champ d'études a déjà été ratissé grâce au renouvellement de l'historiographie politique de l'art avec une plus grande attention à l'opinion et l'imaginaire social du pouvoir. Nous avons des travaux abondants notamment sur les caricatures (**Annie Duprat, Daniel Arasse**).

**En confrontant ces images quelle est l'argumentation visuelle mise en œuvre ? Quel pouvoir pour ces images infamantes ?**

## **I. Condamner sans appel du coupable et du crime commis**

Différentes images qui peuvent servir de support à la condamnation visuelle d'un individu seront étudiées. Celles-ci sont de différentes dimensions : des almanachs, des pamphlets, des peintures.

Un premier ensemble correspond aux images mobilisant une punition judiciaire.



Portrait de Ravallac avec trois médaillons représentant Henri IV, Marie de Médicis et Louis XIII. Gravure réalisée par Christoffel Van Sichem.



Portrait de François Ravallac dans son pourpoint coupé « à la flamande » et armé d'un couteau. Gravure au burin anonyme, Paris, BnF, département Estampes et photographie, vers 1610.



Gravure allemande d'époque montrant le supplice de François Ravillac le 27 mai 1610.

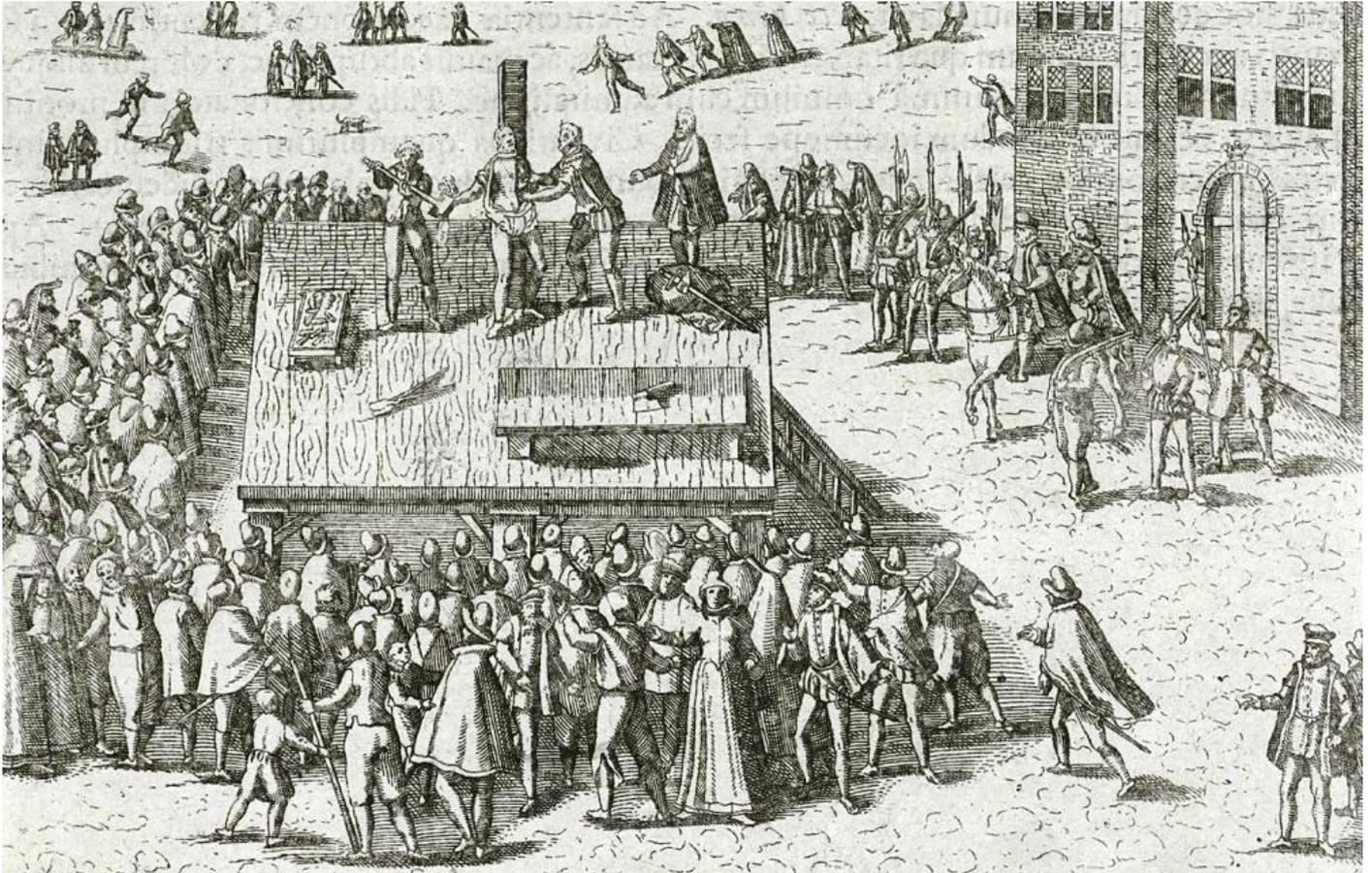
Ex : image(s) de l'exécution de Ravillac, régicide l'Henri IV → visée exemplaire de la condamnation d'un coupable de crime de lèse-majesté. La mort du condamné est représentée selon une scénographie pour suivre l'enchaînement des épreuves subies par Ravillac. Ici focale sur l'écartèlement, l'État est le seul bénéficiaire de la violence, ce qui légitime l'éclat du supplice (M. Foucault). <https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article7839>



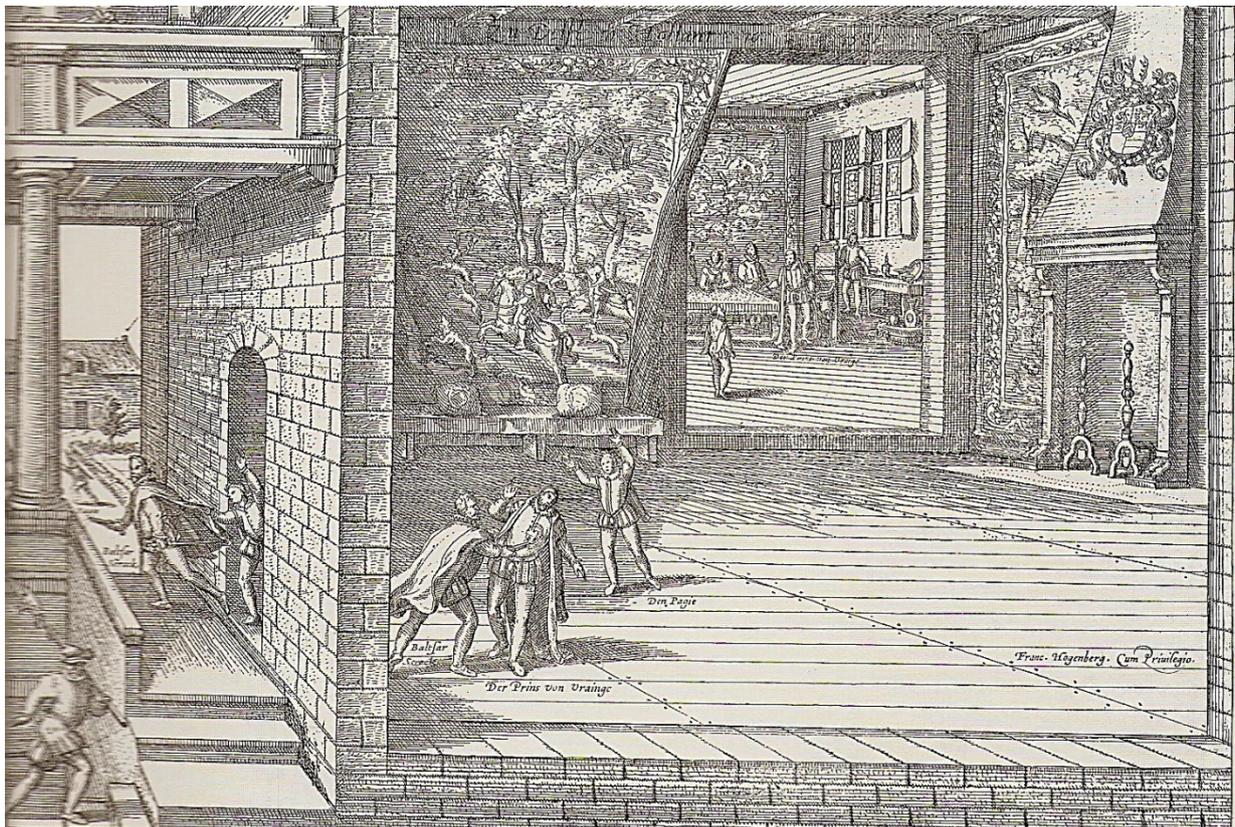
Assassinat d'Henri IV et arrestation de Ravillac le 14 mai 1610  
Charles-Gustave HOUSEZ (1822 - 1894) © RMN-Grand Palais (Château de Pau) / René-Gabriel Ojéda

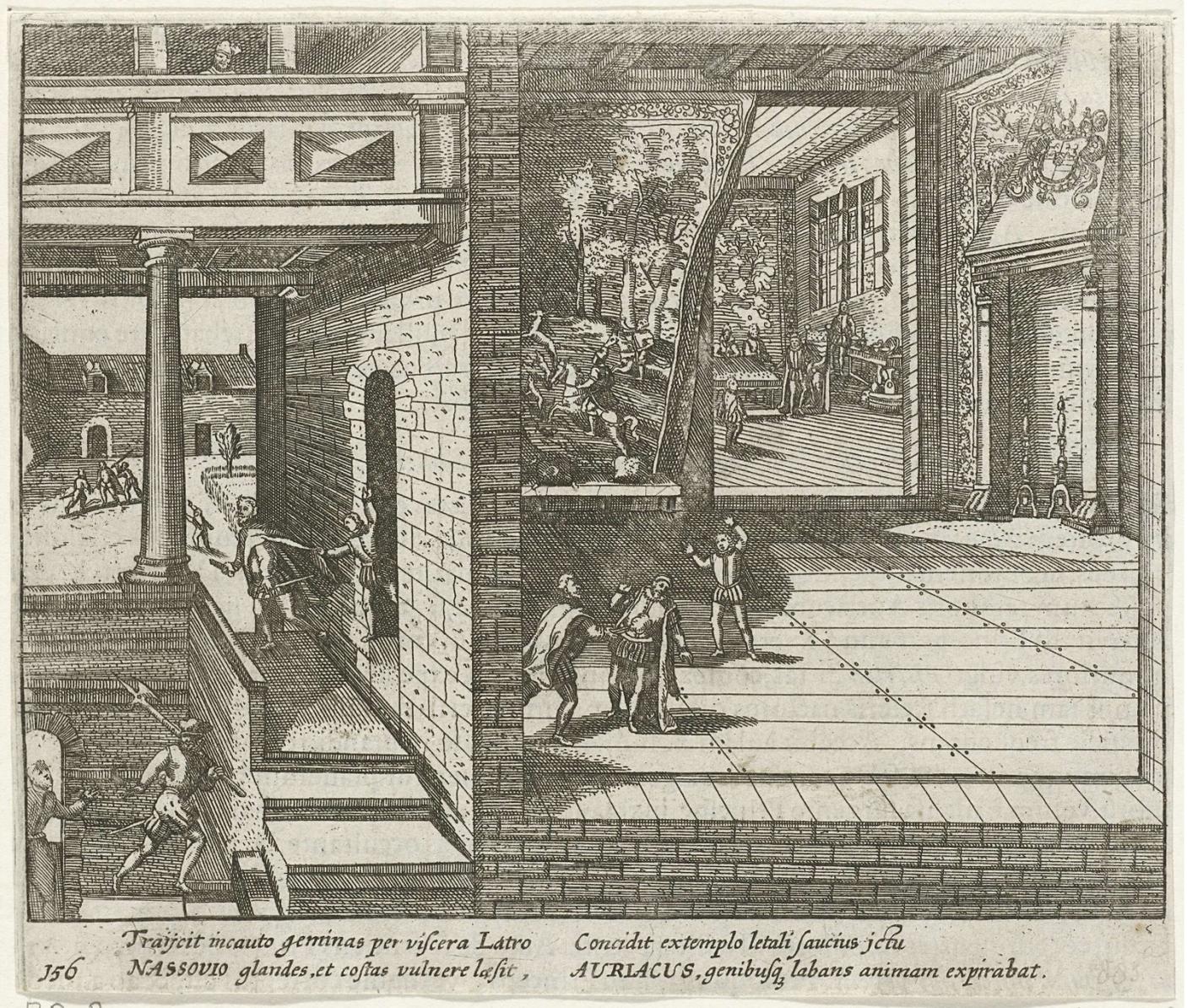
<https://www.histoire-image.org/fr/etudes/assassinat-henri-iv-peint-xixe-siecle>  
<https://journals.openedition.org/lrf/408>

Ex : Balthazar Gérard (Vuillafans, 1557 - Delft, 14 juillet 1584) connu pour avoir assassiné [Guillaume I<sup>er</sup> d'Orange-Nassau](http://histoiresdevilles.blogspot.com/2012/04/l'assassinat-de-guillaume-le-taciturne.html), comte de Nassau, prince d'Orange en 1584. <http://histoiresdevilles.blogspot.com/2012/04/l'assassinat-de-guillaume-le-taciturne.html>



Ici, le graveur n'a pas retenu l'écartèlement mais a privilégié le moment où le bourreau ouvre le corps pour en sortir le cœur.

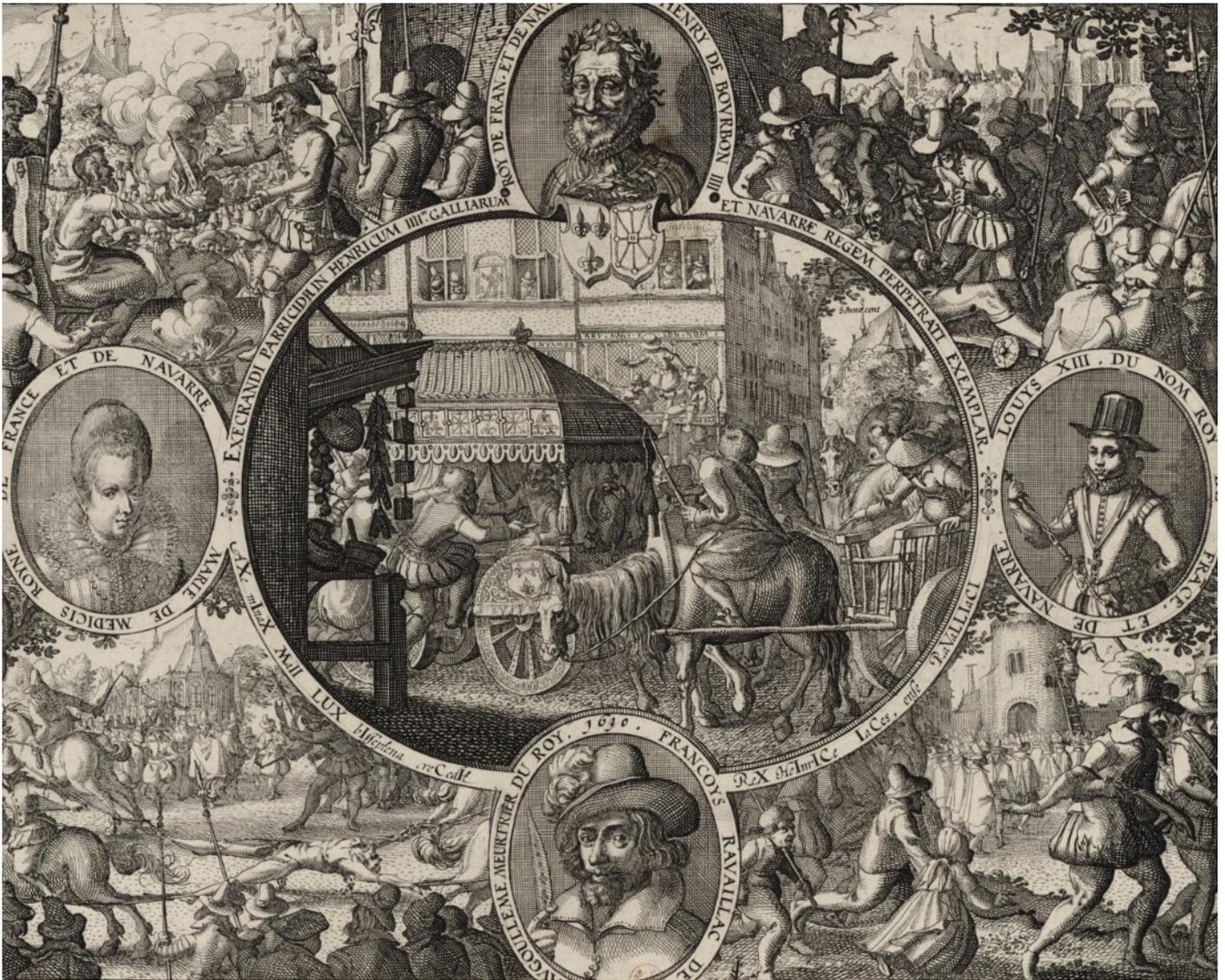




Les derniers instants du prince d'Orange sont traités par le même graveur mais avec une focale sur le crime. On se trouve dans le palais de Prinsenhof, le palais du prince à Delft, Balthazar tire trois balles de pistolet sur Guillaume I<sup>er</sup> d'Orange-Nassau qui succombe quelques minutes après. Tentant de fuir, il est rapidement capturé. Après une interrogation et un rapide procès, il est exécuté dans d'atroces souffrances le 14 juillet 1584. Sa main droite est brûlée au fer rouge et la peau est arrachée de ses os en six endroits différents avec une tenaille ardente. Ensuite, il est écartelé, son cœur est extrait de son corps et jeté au visage. Finalement, il est décapité. Les différentes parties de son corps sont exhibées, tandis que sa tête est empalée sur une perche et placée devant la maison du prince d'Orange.

On revit l'enchaînement des actions. Le personnage n'est pas diabolisé. Si on observe les décors, on a un oiseau qui fond sur sa proie et sur la tapisserie une scène de chasse → métaphore de la poursuite du meurtrier.

Retour sur la mort d'Henri IV dans son carrosse.



Auteur : Visscher, Claes Jansz (vers 1550-1612)

Datation : entre 1610 et 1612

Sujet de l'image : Histoire moderne. XVII<sup>e</sup> siècle. France

Dispositif : Supplice, exécution, torture

Nature de l'image : Gravure sur cuivre, eau-forte

Dimensions : Hauteur 27,9 x Largeur 33,4 cm

Lieu de conservation : Pau, Musée national du château, P.1406.

Neue Zeitung.

# Was massen der Übelthäter FRANCOIS ROVEII ein Franckosß/so den König in Franckreich/ Henricus der Vierdt genant/ auff einer Gutschen vnuerschens erfochen/ wegen seiner mißhandlung den 28. Mayens/ im Jahr 1610. von dem Leben zum Tod hin gerichtet worden seye.



**D** Ennach der König in Franckreich/ wie meniglich bewußt den 14. Tag Mayens in dem 1610. Jahr/ als er sich zu erlustigen/ von seinem Palaß nach dem Arsenal/ auff einer Gutschen gefahren von einem unbekandten/ vnuerschens erfochen/ also ist derselbe Thäter gefändlich eingezogen/ 4. Tag im gefändnis Examiniert vnd behalten/ vnd als er die schuld niemanden/ als seinem streben mußt/ willen/ gegeben den 28. ermelts Monats Abends umb 3. Uhren/ volgendter gefalt gerichtet worden. Erstlich/ nach verlesung des Urtheils/ hat man ihne im Hemdt/ vnd brechenden Jacken in der Hand/ auff einen Karren zur Kirchen Nostra dame geführt/ wisthem die Iusticia gewoigt alda er perdon zu Gott/ dem König/ vnd der Iusticia schreyen sollen/ wie man ihn auff den Platz Brene gebracht/ ist ein Druget alda auffgerichtet gewest/ darauff man ihne geführt/ alda ihne auff ettliche fleine Blöcklein hort vnd eng zusamen gebunden glegt/ vñ ihne den Arm darmit er den Steich gehon/ sampt dem selbstn Messer in der Hand/ biß an den Ellenbogen allgemach verbrandt/ biß er zu Aschen worden/ darauff man ihne auch geschmolzt Oley vñ Schwöffel zu vil mablen geschüttet/ auff seinen Schenckeln vñ Waden hat man biß oben auff mit gländen Sangen/ biß in 10. Xij darauff gehen vñ in die selbige löcher gleichsals geschmolzt Oley vñ Schwöffel gossen/ so wol auch in die Wüßß so man ihne heraus geschnitten/ vñnd ist wol zu mercken/ wann man ihne einen Xij geben/ hat man ihne wider ein Xij geben/ darmit er genug schmerzen leide/ letztlich hat man ihne mit 4. Rossen von ein ander gerissen/ man hat nichts in der Confession von ihne bringen köndten/ an welchem Tode das Volk sich nicht wollen denügen lassen/ sondern haben die stück genossen/ vñ in dem Roth herum geschleiffß wilsche hernach die Hender zu Aschen verbrandt/ vñnd ist nicht zu glauben/ was ihne das Volk für schändliche Maledictiones zugesprochen.

- |   |  |   |                                       |   |   |
|---|--|---|---------------------------------------|---|---|
| A | Der Thäter auff die Nichtstatt geführt | D | Mit gländen Sangen gerissen           | G | Die 4. Ross darmit er zerissen worden   |
| B | Die Nichtstatt                         | E | Wie er mit Oley vñ Schwöffel begossen | H | Die 4. stück die vmb geschleiffß werden |
| C | Die Hand so verbrandt wieder           | F | Wie ihne die Wüßß abgeschüttet        | I | Die stück so verbrandt worden.          |

Gedruckt zu Augspurg/ bey Johann Schultes/ Inverlegung Wilhelm Peter Zimmermans/ Illuministen.

Estampe allemande réalisée après 1610, BNF.

Français : Gravure à l'eau forte d'origine allemande représentant les différentes phases de l'exécution de Ravailac  
— Allemande : *Gedruckt zu Augspurg bey Johann Schultes In verlegung Wilhelm Peter Zimmermans Illuministen.*

Crime occupe le devant de la scène et attire immédiatement l'œil du spectateur. Il sourit. La critique du régicide se poursuit à l'arrière-plan (écartèlement). On retrouve le même procédé de narration chronologique comme si la flétrissure du coupable ne pouvait donner à voir son corps torturé à l'extrême.

Pour en avoir une autre : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Execution\\_Ravaillac\\_gravure.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Execution_Ravaillac_gravure.jpg)



G 152130  
1604

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

François Ravallac, le couteau à la main

Estampe du XVII<sup>e</sup> siècle de Crispin Van de Passe

**Gravure allemande** : portrait en buste de Ravallac entouré de 4 cartouches. Même procédé de narration. D'autres éléments contribuent à la dévaluation du personnage comme le hibou → ami des ténèbres + symbole d'un Jésuite pour les Protestants, couteau à lame blanche et inscription : « parricide », « monstre ».

D'un autre côté, ces images d'exécutions illustrent la fin d'un puissant.

Ex : La mise à mort de Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre (1649)



The Execution of Charles I. Engraving by "C.R.V.N.", 1649. 29.2 x 26cm (11 1/2 x 10 1/4"). National Portrait Gallery (RN15997). National Portrait Gallery: [NPG D1306](#). Gravure allemande contemporaine représentant l'exécution de Charles I<sup>er</sup>.

[https://www.herodote.net/30\\_janvier\\_1649-evenement-16490130.php](https://www.herodote.net/30_janvier_1649-evenement-16490130.php)

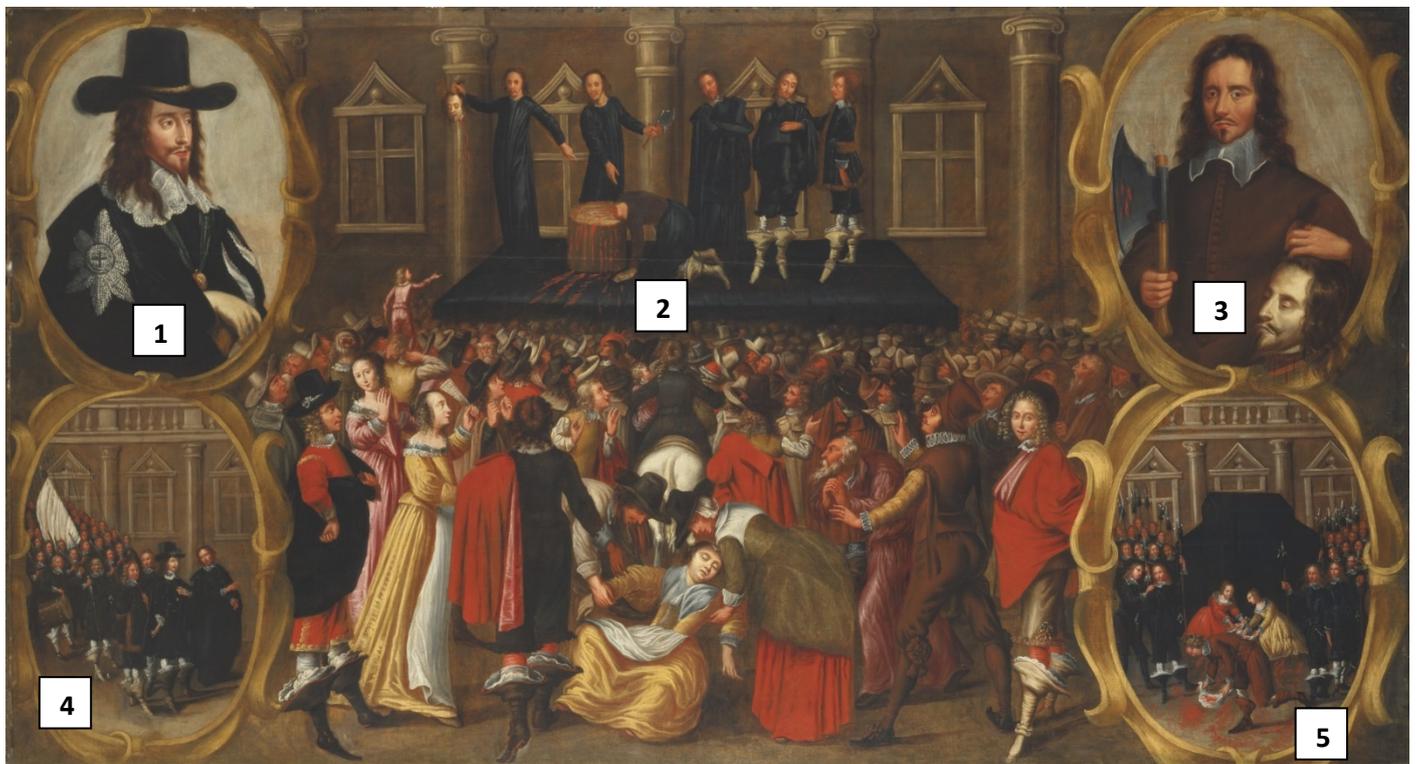
[https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la\\_revolution\\_anglaise\\_de\\_charles\\_ier\\_a\\_cromwell.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la_revolution_anglaise_de_charles_ier_a_cromwell.asp)

<https://journals.openedition.org/episteme/711>

Placard → importance politique, prise de risque (sommet du bâtiment). Le graveur parvient à resituer les faits (whitehall). En se focalisant sur le moment où le bourreau montre la tête, il cherche à émouvoir et orienter la réception de son œuvre. Par exemple, la peine des individus du 1<sup>er</sup> plan. Parti pris royaliste de l'œuvre.

Forme de comparaison avec le « Ecce homo » → moment où on montre le Christ à la foule. [P. réf. aux paroles de Ponce Pilate présentant le Christ couronné d'épines au peuple juif (Évangile de St Jean, 19/5)] Représentation sous forme de tableau, sculpture, objet d'orfèvrerie du Christ couronné d'épines. Il y a donc une certaine analogie entre Charles I<sup>er</sup> et le Christ (image d'un roi martyr).





« Exécution du roi Charles I<sup>er</sup> », peinture néerlandaise de John Weesop, 1649.

1 **Charles I<sup>er</sup>** resta silencieux pendant son procès

2 **Le corps du roi** gît près du billot.

3 **Le bourreau Fairfax** tient à la main la tête de Charles I<sup>er</sup>

4 **Sur le chemin du supplice**, le roi portait 2 chemises superposées pour éviter de trembler de froid.

5 **Des spectateurs** recueillent un de sang du roi sur un mouchoir en souvenir de ce jour.

Pour **Isaure Boitel**, l'artiste dénonce Olivier Cromwell, les condamnations politiques du militaire. Derrière renard = fausse barbe = grand conspirateur, accessoire faisant référence aux dissimulations. A droite sir Thomas Fairfax présenté comme bourreau, avec une certaine appétence pour la mort tenant tête décapitée de Charles I<sup>er</sup> (rappelant celle de St Jean-Baptiste) d'une main et une grande hache de l'autre. Certaine forme de sacralisation du souverain.

**Anne-Laure de Meyer** nuance cette idée : « Le roi est ainsi représenté dénué, vulnérable et divisé. La violence de l'image – bien qu'atténuée par de nombreux signes d'émotion et de fidélité – est bien réelle et met en cause le parti pris royaliste de la représentation. L'image se veut une lecture fidèle des événements, non un panégyrique royaliste. »

<https://journals.openedition.org/episteme/711>

Pour aller plus loin sur les images et les régicides : [http://henri4.culture.fr/en/uc/04\\_02\\_01?version=mobile](http://henri4.culture.fr/en/uc/04_02_01?version=mobile)

## II. Plaider le pour et le contre

### 1<sup>er</sup> août 1589 : Assassinat de Henri III par Jacques Clément



Assassinat d'Henri III par Jacques Clément, 2 août 1589. Henri III confirme Henri de Navarre comme son héritier. Exécution de Jacques Clément, gravure par Frans Hogenberg, fin XVI<sup>e</sup> s. Musée national du château de Pau, P 67.44.2 © Musée national du château de Pau / Jean-Yves Chermeux



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Assassinat de Henri III par Jacques Clément, Estampe.





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Franz Hogenberg réalise une variante avec un seul loup et mise en scène de la mort d'un homme.

2 exemplaires en France dans un recueil, 2 variations majeures par rapport à l'image originelle.

### III. Fasciner

Toutes ces images jouent sur le registre de l'émotionnel mais également sur le registre du rationnel (mobiliser au moyen de références à des événements précis par exemple). C'est une implication entre *patos* et *logos*, autour de la figure du criminel. Celui-ci en devenant le personnage central, devient une célébrité qui traverse le temps. Les contemporains sont curieux de découvrir leur visage.

Dès la première modernité, les portraits de Ravailac réalisés par Crispin Van de Passe circulent et interpellent alors même que le portrait est un genre prisé : étrangeté, le personnage ne manque pas de noblesse et son regard le rend mystérieux. Ce portrait comme d'autres ([Christophe Van Sichem](#)) circulent dans toute l'Europe.

Ces portraits répondent à une demande mais donnent une notoriété à ces personnages dans le temps. Cette célébrité se perçoit aussi à distance.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Estampe, François Ravailac et Robert François Damien dans leur prison, 1757, BNF.

<https://oliviermarchal.blogspot.com/2016/08/robert-francois-damiens-le-regicide.html>

Gravure de 1757 réalisée après la tentative échouée d'assassinat de Louis XV, Robert François Damiens est comparé à Ravailac, érigé en figure de régicide pour justifier la décision judiciaire à son encontre.

Régicide comme figure repoussoir → Guillaume III d'Orange, fraîchement couronné roi d'Angleterre est victime d'un almanach qui porte une charge terrible, le nouveau souverain est vu comme un usurpateur.

Tête qui constitue une menace évidente pour le souverain. L'objectif est d'en appeler au tribunal de l'opinion. Ces images se construisent comme des matières de réflexion

**La puissance des images réside d'abord dans leur immédiateté pour ensuite donner matière à réflexion à leurs contemporains et aux historiens qui les étudient.**

**Questions**

- 1) Ces images s'arrêtent quand ? Jamais. Continuité de ces caricatures avec le dessin de presse.
- 2) Quel impact ? Très difficile car autant aujourd'hui, il y a un certain nombre d'études, il n'y avait pas cela avant. En définitive, on ne peut recueillir que des bribes. Très difficile pour l'historien de mesurer la réception de ces images. On peut mettre en évidence le jeu de reprise, de parodie, du nombre d'exemplaires.
- 3) Sous quelle forme étaient-elles diffusées ? Tout dépendait du lieu de production. Commerce très libre aux Provinces-Unies.

©Rémi Burlot pour les Clionautes